

UNION MOTOCYCLISTE DES ARDENNES

L'Intégrale

REUNIONS DE BUREAU
ORGANISATIONS COMITE
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES



1928 / 1996

Tome I : du 28 Août 1928 au 6 Décembre 1949

J.P. TOURTE - Ch. MOREAUX

U.M.A.

1928 / 1998

70 ANNÉES DE LA VIE D'UN CLUB MOTOCYCLISTE



L'Intégrale
Réunions de Comité
Organisations
Assemblées Générales

Tome I : du 28 Août 1928 au 6 décembre 1949

J.P. TOURTE - Ch. MOREAU



Première page
POUR LE PRÉFET :
Le Secrétaire Général,
Darnelle

Le présent registre contenant : Deux cents pages
a été paraphé par Monsieur le Préfet des Ardennes, pour servir
à l'enregistrement des procès-verbaux des réunions "Société
motocyclistes des Ardennes" à Charleville
Mézières le 23 octobre 1928

POUR LE PRÉFET :

Le Secrétaire Général,

Darnelle

Secrétaire 15/5/25.

manip. J. 9 oct 1928



7e des Aout
A Cour

Procès Verbal de la réunion du Comité
du 28 ~~Septembre~~ Août 1928

Étaient présents: M. M. Gail Président. Chauvel
Vice-Président, Baltazar Secrétaire, Massoumaud
Trésorier, Membres. Benoit. Danguin. Berthezé
excuse Pihet à Rœm - hon excuse Seznec

Le Président déclare la séance ouverte, et donne
la parole au Secrétaire pour lecture du Procès Verbal
de la dernière réunion, lequel est adopté sans observa-
tion, et l'on passe à l'ordre du jour

en vertu de régularité des Ardennais -
qui doit se disputer le Dimanche 2 Septembre
le nombre des engagés est déjà important parmi
lesquels ~~professionnel~~ professionnels.

Le Président attire l'attention du Comité sur
les difficultés concernant l'arrivée.

1°. du fait des travaux en cours à Motteux
nous obligeant à modifier, à partir de Sedan
notre itinéraire, c'est à dire Sedan - Flonvill - Vrigne
aux Bois, Flavigny au Court - Le Chesne Mézières -
Charleville. Arrivée Place Ducale sur la ligne de
Départ - cette dernière modification est imputable
au refus de la Municipalité de nous autoriser à
faire notre ligne d'arrivée face le Petit Ardennais

Il fait constaté au Comité, que décidément
les pouvoirs Publics, ne cherchent pas à favoriser le
Sport. La Francheville annulé, Le Ciney freiné dans
son organisation d'arrivée

ensuite l'on passe à la désignation des postes
parmi les Membres du Comité, ne prenant pas le départ

M. Massoumaud s'occupera avec M. Baltazar du
pesage, et vérification des machines.

En dehors M. M. Baltazar - Massoumaud aussi
que Danguin se tiendront auprès du Président
et des commissaires Sportifs

Le Président avec les Membres de la presse seront
guidés par M. Herbelot sur le parcours du Circuit

M. H. Baltazar et Paris, feront du contrôle valant dans
un endroit désigné.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée
à 23^h30

Le Président

J. Cœut

Le Secrétaire

Baltazar

Procès-Verbal de la réunion de Comité
du 12 septembre 1928.

Etaient présents M. M. Lart. Etell. Massonneau
Baltazar, Berthier. Benoit

Excuse Pihet. non excusés Danyin. Seguec
Audteurs. M. M. Nomron. Couturet. Turquin. Deligne

Le Président déclare la séance ouverte et donne
la parole au Secrétaire pour lecture du Procès-Verbal de
la dernière réunion, lequel est adopté sans observation et
l'on passe à l'ordre du jour.

Le Président donne lecture d'une lettre adressée à
M. Le Maire de Charleroi, laquelle concerne, le refus
officiel, au sujet de notre arrivée face le Petit-Académie
ainsi que d'un projet de lettre à adresser à M.^m.
muiret Conseiller Municipal de Mons, au sujet de
l'arête stupide, qu'il pris le samedi 1^{er} Sept. à 10^h.
du matin. C'est à dire quelques heures avant le pesage
du résultat, une modification de dernière heure de notre
itinéraire, modifications qui ne sera pas sans nous créer
des difficultés et peut-être faire surgir des réclamations
justifiées de la part des concurrents étrangers au Département.

Cette lettre sera communiquée à la presse aux fins
d'insertion.

Ensuite ce fut le projet de lettre à adresser à M. Herbulot
pour son attitude lors du circuit des ardennais.

Charge d'une mission délicate, ne s'est pas présenté au
bureau, quoique confirmation lui avait été demandée
la veille, par téléphone et télégramme, bien mieux n'igno-
rait pas dans quelles situations il mettait l'organisation
n'a rien fait pour prouver, ni s'excuser.

Le sujet de l'envoi de cette lettre, M. Massonneau ne croit pas en la nécessité de l'envoi à M^e Herbulot estimant que l'article de presse rédigé par le Président a dû lui suffire, comme leçons, et que ce serait donner trop d'importance au personnage.

Le Président se rallie à cette façon de voir et l'on classe l'affaire Herbulot, continuons sous ordre du jour, il propose au Comité, un projet de rallye Charleville-Mézières pour le 16 septembre.

Dès lors Place Ducal avec moyenne choisie, contrôle secret, cette Boulay-Moselle et le Chene. Adopté.

Inscription des épreuves au calendrier 1929

Course de lote Kilomètre lancé, Circuit de la Francheville. Circuit de Regularité - lesdites épreuves, sont, par l'intermédiaire de l'A.C.A à soumettre à l'homologation de l'U.M.F.

Prix n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 23.40

Le Président

A. Laut

Le Secrétaire

polyvalent
polyvalent

Procès-Verbal de la réunion de
Comité du 28 Novembre 1928

- Ordre du Jour -

Lecture du Procès-Verbal de la réunion du 12 Sept.

Épreuves 1929

Correspondances diverses

Questions

Membres présents M. M. Bar. Chull. Massonneau
Berthier - Balthazard A.

Dom accueils - Domarin - Segnée - Lefèvre
et Benoît démissionnaires -

Le Président déclare la séance ouverte.

et l'on passe à l'ordre du jour. Le Secrétaire donne lecture du PP. de la dernière réunion, lequel est adopté sans modification, ni observation.

Le Président informe le Comité qu'il a reçu le calendrier des manifestations automobiles et motocyclistes (pour l'année 1929).

Nos épreuves y figurent aux dates demandées à l'exception du Circuit des Ardennes, épreuve considérée par l'U.M.F. comme épreuve utime quand aux autres il faut espérer que nous n'éprouverons pas les mêmes difficultés qu'en 1928, en temps opportun toutes demandes utiles seront faites auprès de l'Ingénieur en Chef.
Des Fds Ch^{en}

Il est donné suite immédiatement de l'incident soulevé par M. Ferrard D. sportif de la firme automoto en ce qui concerne le Circuit des Ardennes, incident ayant provoqué l'envoi d'une lettre de la C^e Sportive de l'U.M.F. à M^r Paillatte de l'A.C.A. Le Président fut invité à fournir un rapport en réponse à cette lettre, rapport dont la lecture est faite.

Réunion du Conseil d'Administration de l'A.C.A. 1^{er} Décembre 1928 à 15 h. au Siège de l.A.C.A.

Questions à l'ordre du jour :

1^o - Assurances

2^o - Calendrier sportif

3^o - Questions diverses

Sur ce qui concerne les assurances, la question ne se pose pas pour l.U.M.A. attendu que les taux sont plus élevés à l'A.C.A.

Pour le calendrier sportif, M. Paillatte au nom de l'U.M.A. demande au Président de l'U.M.A. si nous ne voudrions pas faire la mutation d'une de nos épreuves, au profit de la Marne, le Président a accepté le principe de la cession du R.P.M. lancé, qui jusqu'à lors se disputait dans la Marne, M^r Paillatte

ainsi que M^{me} Gauvarel, Président de l'U.M.M.
tirent à renouveler l'U.M.M. de cette preuve de
solidarité sportive.

En ce qui concerne le rôle du C.O.F.A.C.
de la Marne lors du Prix cycliste de Champs où
il s'est borné à offrir des prix en nature (eh
non en espèces), comme il le fait fréquemment
lorsqu'il s'agit d'encourager les sports.

Il est donnée lecture de la démission
de Membre du Comité de notre collègue M^{me} Benoît
laquelle est enregistrée pour toutes fins utiles.

Le Président informe le Comité, que
le recouvrement des cotisations, membres honoraux,
et actifs, pour l'année 1928 n'est pas terminé
de plus il signale, que de nombreux engage-
ments, tant pour la course de lote de l'Amicale
que pour le Circuit des Ardennes, ne sont pas
payés, que les assurances individuelles de
l'Amicale ~~sont~~ c'est le Club qui en a
fait l'assurance.

Résumé - un fonds de secours pour la
caisse du club, pour l'année 1929 toutes dis-
positions utiles devront être prises pour éviter le
retour de pareils faits.

Prise n^e n^e etant plus à l'ordre du
jour la séance est levée à 22^h30.

Le Président

Le Secrétaire

Procès Verbal de la réunion du Comité
du 27. Février 1929.

Etaient présents : M. H. Lard. Chull. Massonneau
Ballazart André, Berthier,

M. excusé Dangin. Excusé. Tihes
Démissionnaires : M. M. lefeuvre. Seguin. Benoît
Commission technique. M. M. Deliege et
Nouron Maurice.

Le Président déclare la séance ouverte et l'on
 passe à l'ordre du jour, le secrétaire à la parole pour lecture
 du R.T. de la dernière réunion, tel quel est adopté sans obser-
 tions.

Le Président donne le compte rendu de la séance
 du conseil d'administration de l'U.M.A. qui a eu lieu le
 1^{er} 12. 28. L'ordre du jour était ainsi composé

Calendrier sportif - Assurances - Questions diverses
 en ce qui concerne le calendrier sportif. M. Gaillat
 demanda si l'U.M.A. serait favorable à une demande
 de mutation, au profit de l'U.M. de la Marne, du
 Km. Lamey, pireur dans le calendrier de l'U.M.A.

Notre collègue M. Steunard expliqua les motifs
 concernant le non établissement d'un calendrier sportif
 dans la Marne (motos), notre Président au nom
 de l'U.M.A. (désirant montrer par ce geste son esprit de
 solidarité sportive) accepta la mutation de cette épreuve
 que nous venions justement de retrouver dans les Ardennes

Ensuite il fut traité des questions d'administration
 intérieure, n'ayant aucun intérêt particulier pour notre
 club.

Le Président donne lecture de diverses corresp^{ce}
 de l'U.M.F. concernant tout particulièrement la non-
 homologation, du Circuit des Ardennes, pour laquelle
 le club est penalisé de 700. ainsi que 700 pour les
 concurrents non munis de licences, il semble qu'il y a
 là en l'espèce un parti pris de la part de la C. sportive
 de l'U.M.F. et que l'on voit passer le bâton de l'oreille
 de M. Guérard de la commission en question. Il qui
 a intérieur, au titre de Directeur Sportif de chez Automoto

cette pluralité est vraiment exorbitante pour le Club qui n'est déjà pas riche. Le Président fera toutes demandes utiles auprès de M. Gaillotte pour que celui-ci interrompe à l'U.M.F. pour obtenir sinon la suppression de cette amende, tout au moins sa réduction.

Il est donné connaissance de la liste des pluralités nationales et internationales publiées par l'U.M.F. ainsi qu'en circulaire traitant de l'obtention des licences, et des commissions sportives.

Le Président informe le Comité qu'il a demandé l'ouverture d'un compte chèque postal, celui qui nous est affecté porte le N° 246-73, à cette occasion il fait remarquer au Comité, que les renouvellements se font difficilement particulièrement en ce qui concerne les droits d'engagement, les frais de licence, et assurances, le tout avancé par le service du Club. Il y a en là un préjudice� faiseuse dont il faudra évidemment se défaire, n'accepter aucun départ si l'intéressé ne s'est pas acquitté des sommes liées.

Il fait ressortir la mauvaise foi de l'U.M.F. en ce qui concerne le montant (150). du droit d'occupation au calendrier sportif, du Cercle de la Franche-Comté, droit qui doit être remboursé s'il y a eu de force majeure^{quelque}. toutes pièces justificatives furent adressées à l'U.M.F., celle-ci n'a pas retenu le cas de force majeure. Soudainement l'on peut constater que cet organisme fait l'impossible pour paralyser le sport.

Programme 1929 - Épreuves. Sorties touristiques

Rallyes etc... Le Président tient à donner son opinion personnelle, sur les sorties, en prenant comme exemple les mauvais résultats obtenus l'année dernière, il ne fut possible de mettre sur pied, une sortie intéressante, quoique de certaines furent dotées de prix assez intéressants.

A son humble avis, il estime que pour cette année il y aurait bien d'attendre des propositions fermes^{vraiment} de la part de ceux que les sorties pourraient intéresser, nous accepterons toutes les suggestions qui pourraient être faites, et particulièrement de la part de M. M. les marchands de motos, qui y sont les premiers intéressés.

Point n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 22^h30.

Le Président

Le Secrétaire

Procès-Verbal de la réunion du Comité
du 15 Mars 1929.

Étaient présents : M. H. Cart. Chull. Balthazar Lévi
Moreau Guire. Dériot A. homm. M.

Non excusé : M. M. Massonneau, Berthier
Demissuermann : M. M. Seignac. Bonvoit. Lefèvre

Le Président déclare la séance ouverte, et la parole
est au Secrétaire pour lecture du PV. de la dernière réunion
lequel est adopté sans observation.

En ce qui concerne l'adoption de celui de la présente
réunion, le Président fait observer, que l'il ne pourra être
homologué que par une prochaine réunion du Comité, attendu
que le Bureau aujourd'hui n'atteint pas le quorum
exige par les Statuts, et l'on passe à l'ordre du jour.

Mars 1929.
pour mincir les dates d'inscriptions aux calendriers
sont rappelées.

En ce qui concerne le circuit des Ardennes, une
proposition est faite par le Comité, qui consiste à
rétablir l'ancien itinéraire dans la portion France - Genval
le Conseil ne ayant déjà accepté le principe, mais ne
voulait y donner suite qu'après avis de la commission
sportive, représentée par M. M. Moreau. Dériot. Rey du
Bosqien.

Le sujet M. Moreau estime qu'il vaudrait mieux
ne pas modifier l'itinéraire attendu que le temps (temp.)
serait à refaire complètement, et que ce serait un nouveau
travail. dont il ne voudrait plus assurer l'exécution. Le conseil
se range à celair, et maintient l'itinéraire actuel. en
ce qui concerne, l'intervalle d'une minute entre chaque
départ la commission sportive demande, qu'il se fasse
par intervalle de 2 minutes adopté.

La date du circuit des Ardennes prim' terminé
fixé au 5 Mai sera annoncé de 8 jours. C'est à dire
le 28. Avril sauf modifications à survenir.
Le Président est chargé de prendre toutes mesures
propres à ce assurer la réussite, à ce sujet il

estime que pour éviter le retour des penalités de la part de l'U.M.F. pour une épreuve intime, qu'il apportera des modifications au règlement, (en accord avec l'A.C.A.), qu'il soumettra à l'examen du Comité en sa prochaine réunion.

M. Normand, comme suite à sa lettre du 10 Mars (dans laquelle il informe le Comité qu'il organise au Stade de Charleville son Bol d'or annuel.) demande quelle sera la position du Comité de l'U.M.F.

Sur cette question délicate, le Président estime que la situation du Comité à l'égard de cette manifestation sportive, ne se présente pas sous la forme que l'année dernière, attendue des modifications ont été apportées dans son organisation, l'organisateur ayant cette année reçues les suggestions faites par l'A.C.A., lesquelles nous permettent d'apporter tout notre concours moral à cette manifestation.

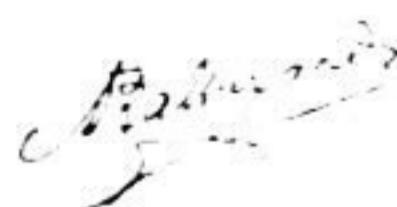
En conséquence non seulement nous engageons nos adhérents à y assister le plus nombreux possible (et ce, dans l'intérêt même du Club) mais aussi à donner notre concours à l'organisation.

M. H. Moreau et Pierre et Dervier André, en leur qualité de commissaires sportifs, acceptent d'assurer le chronométrage,

Rien n'étant plus à l'ordre du jour
la séance est levée à 22^h30.

Le Président

Le Secrétaire

Réunion de Comité du 17 Avril 1929.

Etaient présents : Charles Carré, Président. Chull.
Vice-Président. Baltazar, Secrétaire. Massonneau, trésorier.
Membres. Berthier.

Demandeurs. Seguer. Benoît Daquin.
Auditeurs M. M. Nomron. M. Couturier. M. Faris. Dufour
Hamon Y.

La séance est ouverte, et l'on passe à l'ordre du jour, lecture du R.T de la dernière réunion, est faite par le Secrétaire, lequel est adopté sans observation.

Le Président donne lecture de diverses correspondances notamment, une note de l'U.M.F concernant la réglementation des demandes de licences, la réclame dans les épiceries et les penalties qui peuvent être déposées.

L'on passe à la mise au point du concours des Académies, qui doit avoir lieu le 5 Mai prochain à ce sujet M. M. Moreaux Gérard et Derriès Audie, de la commission sportive, apportent leurs suggestions personnelles particulièrement moyenne imposé, ou moyenne choisie le comité décide d'essayer la première solution.

Le projet d'arrivée au Hainaut, proposé par M. Massonneau est retenu, dans la négative elle se fera face au siège social, sur la ligne de départ, de plus en raison de la fête des marmonniers lors du Bal d'Orléans, les concurrents emprunteront l'avenue de Mézières, Rue de la forêt Rue Forest. Rue du Petit Bois et enfin Place Dugale un commissaire sera placé face aux magasins Reimus pour signaliser le passage.

Le comité décide de prêter son concours aux organisateurs du Bal d'Or. qui doit se disputer les 8-9 Mai au Hainaut municipal de Charleville. en conséquence il sera fait appel à l'élément motocycliste désireux de prêter son concours, de plus le comité profitera d'une affluance certaine de motocyclistes ce jour là à Charleville pour faire son Assemblée Générale adopté.

Puis n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 22H30

Le Président

J. Carré

Le Secrétaire

Baltazar

Procès Verbal de la Réunion de l'Amicale
du Jeudi 6 Juin 1929.

Étaient présents M. M. Carl Chull, M. Balthazard, Valentin, Ann. Félix Léonée - Paris et Bertaud.

Excuses. Massonnaud. - Sivoia. Dupont
Auditeurs. Deliege. Nommon M. Couturier - Turquin

La séance est déclarée ouverte par le Président.

Secrétaire de séance. Balthazard qui donne lecture du Procès-Verbal de la dernière réunion, lequel est adopté sans observation, et l'on passe à l'ordre du jour.

Course de Côte de l'Alma: Le Président donnez
commissaire de la correspondance chargé à ce sujet
avec l'U.M.F. par l'intermédiaire de l'A.C.A.C. & les
règlements de l'épreuve sont adoptés, sauf une légère
modification concernant le nombre minimum des
engagés à indiquer, pour que l'épreuve n'ait pas
lieu.

Catégories. Il est décidé de classer les concurrents
en deux catégories, "Course et Sport", il est donné
connaissance des différents articles et paragraphes
du règlement de la F.I.C.M. auquel concerne la
réclamation après course, ainsi que ceux relatifs à l'obtien-
tion des licences.

Prix à distribuer un certain nombre seraient
répartis entre les concurrents

Organisation: Le Président demande que la
répartition des rôles soit faite dès maintenant.

Le Trésorier. M. Massonnaud s'occupera plus
systématiquement du recouvrement des droits d'entrée.

Le Vice-Président remplacera le Président
lequel est obligé de s'absenter jusqu'au Samedi 8-

Après différentes suggestions faites par quelques
collègues, rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance
est levée à 22⁴⁵.

Le Secrétaire

13-26-10-2

Le Président

✓ Paul

Assemblée Générale du Jeudi 9 Mai 1929.
Stade municipal à 9 h du matin

Des Comité, étaient présents.

M. Carl Président, Etall. Fic Président
Baltazar A. Secrétaire, Massonnaud. Préscrier.
Membres Berthier, Paris.

Délégués Massonnaud Mme. Seznec-Benoit. Daugier

Le Président déclare la séance ouverte et la parole est donnée au Secrétaire pour lecture du R.P. de la dernière Assemblée Générale du 24 Juin 1928, lequel est adopté sans observation.

Le Président donnez connaissance du rapport moral, en quelques mots il rappelle les difficultés nombreuses rencontrées par le Comité, au cours de l'année 1928, dans l'accomplissement de leur tâche bien ingrate où elles furent.

La situation du club sans être très brillante permet aux dirigeants de faire augure de l'avenir, le nombre des adhérents au 1^{er} Janvier était de 39.

Membres honoraire - 33.

de nombreuses défections se sont produites parmi ceux-ci, celles-ci étaient inévitables attendu que la majorité sont des cafétiers, lesquels constatent, lors de leurs sorties de nombreux stationnements dans leur débit.

Le Président estime, que les adhérents, ont raison de préférer les randonnées au grand air à la salle de débit, du cafétéria.

Il fait appel à un peu plus d'énergie sportive, ou touristique, de la part des adhérents, avec de grandes difficultés, il a réussi à organiser des sorties. Toutefois il se plait à constater que le Circuit des Ardennes, a connu un certain succès, lequel aurait pu - aurait dû surtout au point de vue régularité être plus au point.

Le 9 Juin prochain, nous ferons disputer la course de Côte de St Laurent, espérons qu'elle aura le même succès, qu'en 1928, un peu plus tard nous aurons le Circuit de Lafrançaise, demandons-nous l'indulgences des Pek chaussés, ou bien sera-t-il

encore l'interrogation.

Pour conclure le Président fait appel aux sentiments de solidarité de tous les motocyclistes espérant que très nombreux ils rendront grossir la petite mais vaillante phalange de ceux qui porteront bien haut le faucon du Club.

Il demande si des collègues auraient des questions à lui poser, il se fera toujours un réel plaisir d'y répondre.

M. Baltazard Maurice, demande sous quelle forme l'U.M.A. patronne le Bol d'Or. de cette année.

Reponse. celui ci a été complètement organisé par les soins et sous l'entière responsabilité de M. Normon Maurice.

L'U.M.A. prête simplement son concours et ce à titre gratuit, pour cela il a été fait appel à la bonne volonté de tous les motocyclistes.

M. Baltazard se déclare satisfait de la réponse.

Le Président donne ensuite la parole au Trésorier pour le compte rendu financier laquelle

Au 31 Décembre 1928 se décompose comme suit

Pécettes	-----	4994,55
Dépenses	-----	6574,78
Au 1 ^{er} Janvier 1929. Reste en <u>défaut</u>		163,23

Le détail du bilan est appuyé de toutes pièces comptables homologuées par la Commission de contrôle.

Personne ne demandant la parole au sujet de la gestion financière, l'on passe aux questions diverses.

Assurances- Prestiges- Passage en dons.

Assurances- Pour celle ci des conditions avantageuses nous sont faites par la Mutuelle des agriculteurs de France. Epures. sorties, faire et sac. etc.

Passage en dons.

Cette question très importante est à l'étude, nous espérons, que pour une somme modique, il

nous sera possible de faciliter le passage en devant à tous nos adhérents.

Dénomination du Comité.

Membres à remplacer, paroisse de Missionnaires
M. M. Segrec, Berwick - Dangivin - Hennec. Balchazard,
Maurice.

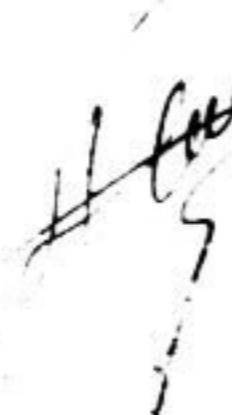
Candidats proposés par le Comité, et soumis
à l'approbation de l'assemblée Générale.

M. M. Valentin Marcel, Nivoix - Dupont - Am-
et Aiel,

Aucun autre candidature ne s'étant manifesté, les
candidats ci-dessus désignés, sont élus à la majorité.

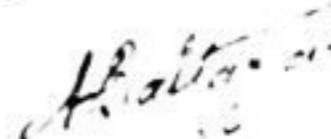
Le Président remercie les membres présents de s'être
intéressés à cette réunion, espère qu'ils rendront encore
plus nombreux l'année prochaine, plus rien n'étant
à l'ordre du Jour, déclare la séance levée, et l'on
 passe à la remise des prix du Circuit de la
littérature.

Le Président



- Le Trésorier -

Le Secrétaire



LG

Procès-Verbal de la réunion de
Comité du 13 juillet 1929.

Etaient présents : M. M. Carl. Chull, Battagard André, Massonnet, Arn, Félix Léonie, Talentez Paris Edmond, Neil, Dupont.

Médecins : Coutance, Deliege

Excuse : Niwa.

La séance est ouverte par le Président, Secrétaire de Séance, Battagard, et l'on passe à l'ordre du jour.

Courte de Pote de St Laurent: Le tennis donne connaisance, des recettes et dépenses, afférentes à cette épreuve, en ce qui concerne, les recettes, le Comité décide de prendre de nouvelles dispositions pour que dès l'avenir, l'on puisse recuperer le maximum de places payantes, sachant que cette année, beaucoup de spectateurs ont échappé au contrôle de placement.

Départition des prix Le palmarès paraît dans les journaux locaux, et les gagnants pourront retirer leur prix, au siège social.

Circuit de Lefrançeville: pour celui-ci le Président poursuivra toutes démarches utiles pour que son homologation soit faite par les I. d'chaussées, dans la négative, que nous soyons privés au moins à temps pour chercher un autre circuit de façon à ne pas comme en 1928, en être avisé 8 jours avant.

Assurances: lorsque j'aurai fait à la visite de l'Inspecteur de la Mutualité des agriculteurs de France, Assurancière de notre Club, il nous sera permis d'espérer une solution favorable en ce qui concerne la garantie des passagers du Canad. Sud. M^r Herbillot agent régional nous tiendra au courant des résultats obtenus.

adhéSION au Club A ce sujet, M^r Herbillot convié à assister de nouveau la 2^e fois aux réunions de Comité, afin de nous fournir

Toutes les délibérations concernant le nombre imposé de précurseurs de motos qu'il fait inscrire directement à l'ACP.

Il est décidé en conséquence de la convocation par lettre simple, et si besoin état par lettre recommandée.

Prestations diverses : Le Président donne lecture de diverses correspondances échangées soit avec l'ACI soit avec autres Clubs, pour notre épreuve de Lapancheville.

Rue n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 28⁰30

Le Président



Le Secrétaire



Procès-Verbal de la réunion de Comité
du 2 Juil. 1929.

Membres présents : M. M. Carr, Chm. Massonnet, Baltazarart & Am. Félix Léon, Valentin, Paris Ed. Nic. Dupont.

Auditeurs. Couturier, Delcige, Nombr. M. Leyko.

La séance est ouverte à 21⁰ par le Président qui donne la parole au Secrétaire, pour lecture du PV. lequel de la dernière séance, lequel est adopté sans observation, et l'on passe à l'ordre du jour.

Circuit de Lapancheville : malgré toutes demandes pressantes, le Président s'est réservé un repas de la part de l'Ingenieur en chef, lequel se retrouve derrière le rapport de son subordonné.

M. Pivois, pour l'homologation de cette épreuve attendue qu'il emprunte 2 routes Nationales, qu'en raison de l'intensité du trafic, il ne saurait interdire.

En conséquence, le Président propose au Comité d'adopter, comme Circuit, le tracé proposé, par les routes de Harcq, Belval, et roches.

de l'ain le Montier, adopté toutes nouvelles dispositions seraient prises pour en assurer les succès, et pour ce le Comité fait confiance à son Presbytère pour mener à bien cette tâche délicate.

Il est donné connaissance de la liste des engagés, la plupart parmi eux de nombreux professionnels, tels que Monneret, Debaisieux, Sacerdot, Coulopy, etc. nous permettent d'espérer un franc succès.

Questions diverses. Le Président demande à M' Heiron qui a répondu à la convocation de bien vouloir nous donner toutes explications rassurantes, quant au nombre important de ses clients qui se font inscrire directement à l'ACI.

Il reconnaît qu'il ne fait à ce sujet aucun recullement au profit de l'ACI à attendre que ces acheteurs, qui déjà pris leur disposition pour adhérer à l'ACI, & autant plus que c'est en passant leur permis de conduire qu'ils sont sollicités pour adhérer à l'ACI, quoique reconnaissant la bonne foi le Comité estimé, que M' Heiron devrait essayer dans la mesure du possible de recueillir des adhérents au Club.

Circus de Hareq. Belal, Il est décidé de faire appel aux motocyclistes bienveillants qui voudront bien prêter leur concours pour l'opéra de Hareq.

Rien n'empêche plus à l'ordre du jour la séance est levée à 23⁴⁵30.

Le Président



Le Secrétaire



Procès-Verbal de la réunion du Comité
du 3 Septembre 1930

Membres présents : M. M. Carr. Chull. Massonnard.
Ballazart A. Félix Léon, Dufond, Neel. Paris
Dru.

Excuse Mme. Valentin.

La séance est ouverte à 21 h. la parole est au
secrétaire pour lecture du PV de la réunion du
Comité du 3 Août lequel est adopté sans observations
et l'on passe à l'ordre du jour.

Brivis de Haucq. Belvah. Celui-ci malgré
des conditions administratives défavorables, fit
un véritable succès, il fut, quant à l'avenir
plein d'enseignements dont il faudra tenir
compte, bâches, panneaux, circulation
sur la route devant une l'épreuve et.

Nous sommes au droit d'espérer, que ce
Brivis sera entretenu par les 3 et Chausseis
deviendra, favori des grandes réunions
du Sport motocycliste.

Le Président remercie, les Membres du
Comité du développement des autres, qui ils ont
apportés, dans l'accomplissement de leur tâche
pour en favoriser le succès, la saison sportive
étant close, il estime que nous avons bien
mérité quelque repos.

De son côté, va s'accorder avec l'ACT
mettre sur pied le calendrier sportif de 1930
aussi qu'un calendrier touristique
pour la belle saison, toutefois il ne me connait
pas les difficultés de mettre sur pied des
sorties, il s'appliquera pour cela ses vues expérimentées
de 3 années de déception, qui sont inhérentes
la plupart au manque de cohésion
entre les marchands de motos.

Bien n'étant plus à l'ordre du jour la
Séance est levée à 20^h30.

Le Président

Le Secrétaire

Procès-Verbal de la réunion du Comité
du 21 octobre 1929.

Étants présents: M. M. Carl. Thell. Massonmaus
Dupont, Balthazard t. Niel. Louis Félix. Arv. Paquette
Excuse. Huot. Paris.

Auditeurs - Delage. Byko. Courtois. Monier M.

Le Président déclare la séance ouverte. Il l'ouvre
à l'ordre du jour, lecture du R.R. de la
dernière réunion est faite, il est adopté sans
observation.

Calendrier Sportif: celui-ci est établi
comme suit pour 1930:

Circuit des Ardennes = 27 Avril 1930
course de Côte de St Laurent: 2 Mai 1930
Circuit de Hareng-Belval = 5 Octobre 1930
il sera soumis à l'A.M.F. par l'intermédiaire
de l'A.C.F.

Le Président soumet au Comité le
projet de rapport, à adresser à M. Paquette
secrétaire général de l'A.C.F. il sera présenté à cette
par une délégation ainsi composée:
M. Carl Président, Thell. Vice Président, Massonmaus
excuse. Balthazard, secrétaire, et M^r Arv. Paquette.

Mairie Montr. G.

Le Président informe le Comité de la
correspondance échangée à ce sujet avec
M^r. Pollio, huissier. Il a demandé, avec
que du projet de lettre à lui adresser, adopté
d'actions diverses; diverses correspondances
sont dues au Comité; le Président est chargé
d'y répondre.

D'autre part il insiste pour que l'art. 15
des statuts soit respecté, afin que ne puissent
assister à nos réunions de Comité que ceux qui
sont régulièrement connus.

L'ordre du jour étant épure la séance
est levée à 834. 15.

Le Secrétaire

Balthazard

Le Secrétaire
Balthazard

Reunion de Comité du 19. 12. 29.

- Projet. Verbal.

Etatut présents : M. M. Lart. Chull. Balthazar Andre
Aru. Nivois. Euvée. Félix. Paris. Neel. Dupont
Auditeurs : M. M. Deliege. Tournay. Heury. Henry. J.

Le Président déclare la séance ouverte et l'apaise
à l'ordre du jour ;

Lecture du R. T. de la dernière réunion, adopté sans
observation.

Sorties : Il est décidé de prendre toutes dispositions
utiles pour mettre sur pied la première sortie, qui
est fixé au 1^{er} Dimanche d'Avril, c'est à dire le 6.

Le but de cette sortie, sera Reims, où l'on déjeuner
et visitera, visite des caves Tonnay.

Le temps offrant des convocations seront adressées
aux motocyclistes du Club, aux fins d'inscriptions,
ensuite le projet d'une sortie sur Metz, est mis à
l'ordre du jour, de même que Nancy.

Des rallyes, ou sorties dominicales, seront fixés
ils emprunteront des itinéraires sur routes en bon état
à des distances permettant de rentrer assez tôt
l'on pourra les diviser en 2 groupes, c. à. contre
départ le matin, et départ l'après-midi, avec
bien entendu un point de rassemblement
commun.

Télodrome, étudier les possibilités d'une
démonstration sportive, au Télodrome, avec une
une épreuve d'endurance sur circuit fermé.
12 heures par exemple.

Relations. V.F.A. et A.C.A.

Il est donné pour mémoire lecture du rapport
adressé à M. le Secrétaire général de l'A.C.A., quelques
suggestions sont émises au ce qui concerne les avantages
que nous pourrions donner à nos adhérents, au
cours de l'année 1930, passage au douane
Assurances, particulièrement le tout - Sacd.

Le Président fait la proposition suivante
sur la cotisation de 30 francs, prélever la somme de
8 francs pour garantir l'emploi du tout - Sacd.

par contre l'augmentation de 9 francs pour lequel
faciliter le passage au douane, attendue que
c'est cette somme supplémentaire qui est
reconnue nécessaire, suivant les indications de
notre collègue M. Mellot, représentant de la
D.A.P.

Le Conseil décide de poursuivre l'étude
de cette proposition et de la solutionner au mieux
des intérêts reciproques des deux parties.

Dans il est signalé que à Sedan venait
de se fonder une Amicale Motocycliste,
que une autre était à l'état de projet à
Givet et même à Charleville, que l'échec
de ces sociétés ne pourrait que nuire aux
intérêts de l'U.M.A.

Le Président estime qu'au contraire
il serait nécessaire que dans les dep. leure
& arrondissement, il y en ait des sections
complètement autonomes sur toute leur
gestion, morale et matérielle, et que la plus
parfaite liaison existe avec nous.

Il rappelle qu'au cours de l'assemblée
générale du _____ il précisera la
création de celles-ci.

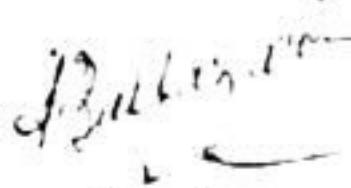
L'U.M.A. conserve sa priorité de club
autonome et ayant le pouvoir sportif, par l'inter-
médiaire de l'A.C.F. auprès de l'I.G.M.P. à laquelle
nous sommes affiliés.

Point n'est plus à l'ordre du jour
la séance est levée à 23^{h30}

Le Président



Le Secrétaire



Année 1930

Réunion du Comité du 30 Janvier 1930
Procès-Verbal.

Membres présents M. M. Bart. Céline. George Félix
Valentin. Paris. Massonnaud.

Excusés: Mireia - Baltazar A. Niel.
Auditeurs. Nommo. Harry R. Henry. Moreau-Dervies
ces derniers en qualité de Commissaires sportifs

Le Président déclare la séance ouverte, et l'on passe
à l'ordre du jour, lecture du PT de la dernière réunion
lequel est adopté sans observation.

Le Président donne connaissance du résultat
de la démarche faite auprès de M. Failliette Secrétaire
Général de l'ACF par la délégation qui l'accompagne
de cette entrevue. On ne peut qu'espérer de bons résultats
tout particulièrement en ce qui concerne nos équipes
sous l'ACF sous la forme pécuniaire pouvant nous
soutenir.

Carte des Ardennes:

Pour celle-ci une modification est à l'étude, en
ce qui concerne son itinéraire, il est décidé de ne
plus passer par Stenay, mais à Nouart. D'obligé
à gauche en direction de Beaumont-Etanne. Mag-
Carignan-Daucy. Bazeilles. Sedan. Charleville
adopté. En conséquence les cartes itinérantes à
faire tirer cette année seront modifiées.

Assemblée Générale: sa date est fixée au 13 Avril
sois réserve de changement de date que le Comité
se croirait devoir faire. De les membres seront
convoqués individuellement.

Cotisations 1928-1929. non reçues.
elles le seront par banque ou chèque postal
une lettre sera adressée au préalable aux
intérêts, qui seront ensuite radiés purement
et simplement art. 13 du règlement.

De plus une circulaire sera adressée aux
adhérents à faire ou non de leur cotisation.

Le Président à ce sujet invite tout particulier-
rement sur la façon trop légère avec laquelle

elle se fous, l'on fait trop confiance aux paroles qui ne sont pas suivies d'actes. et ne pas se départir de l'art. 10. des Statuts, ou notamment il est dit que chaque demande d'admission doit être accompagnée du montant du droit d'entrée et de la cotisation.

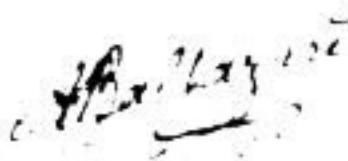
Des personnes sont inscrites, bieuveleueed et envoiée à la présentation ne paient pas, ne répondent pas, et envoiée paient pas dire que jamais ils n'ont demandé à être inscrits au Club.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23^h30.

Le Président



Le Secrétaire



Reunion de Comité du 19 Février 1920
— Procès-Verbal —

Membres présents M. M. Carl Edouard Massonnet.
Eugène Félix. Paris. M. Dupont. Mme. Balthazar
Valentin.

Excusés. Mme. M. Mellot.

Auditeurs : M. M. Delage. Couturet. Normand M.
Lyko. Hesoin. Mellot. assuré.

Le Président déclare la séance ouverte, et la parole est au Secrétaire pour lecture du PT de la dernière réunion, tel quel est adopté sans observation et l'on passe à l'ordre du jour.

Assurances Mellot donne tous renseignements concernant l'assurance contre les risques, les contraintures et. envoiée il est décidé sur la facilité de passage en douane; pour laquelle M. Mellot, doit nous donner tous renseignements y afférents, Mutuelle du Mans et Courir Club.
Bal. de l'U.M.A. Il est décidé le principe d'un Bal, une Commission est nommée à cet effet. M. Lykozuski doit s'en occuper avec

son père, un programme est élaboré; le droit d'autre est fixé à 2 francs, des concours de vache laitière, foot-ball etc... est prévu ainsi que la numérotation d'une race.

Une quête sera faite au profit du fonds tuberculeux anti-tuberculeux. Les membres honoraires y seront invités gracieusement.

L'ordre du Jour étant épousé la séance est levée à 2.30.

Le Président

Le secrétaire

Procès Verbal de la réunion du Comité du
17 Mars 1930

Membres présents : M. M. Carl. Massonmael. Ghislain Valentin. Arno. Paris
Auditeurs : Deliege - Nomme. Gyko.

Le Président déclare la séance ouverte, et l'on passe à l'ordre du jour. Lecture du 3^e de la dernière réunion lequel est adopté sans observation.

Il est donné communication des lettres échangées avec l'ACF, lesquelles concernent notre calendrier sportif. Pour 1930 la date de nos épreuves est acceptée à l'exception du Circuit Haury-Belval. 25 Juillet au lieu du 10 Août.

Saintes. Reims. Haury. Metz. Verdun :

Le principe en est accepté, pour Reims il est décidé de neutraliser une distance entre Reims et Huy. les Rues sous forme de Rallye.

Grande des Ardennes Le Président donne connaissance de la correspondance dirigée à cet effet avec les Services Publics aux fins d'autorisation.

Il informe le Comité, que M. le Comte

aussi que Milm, organiser l'une et l'autre des fêtes au Stade municipal; à cet effet il serait désiré que quelques motocyclistes joindraient leur concours.

M.M. les marchands de motos, pourront se mettre en rapport avec ces personnes.

Sortie du Terdin: tout particulièrement il serait nécessaire, de se renseigner au nombre très important en cette ville pour y prendre contact avec nos collègues du Club Terdinois et ensuite se rendre à Douaumont. adopté.

L'ordre du jour étant épousé la séance est levée à 28⁴

Le Président

Le Secrétaire

Procès-Verbal de la réunion de comité
du 24 Avril 1930.

Membres présents M.M. Carl Battagard Massonmaud - Dr. Paris - M. Félix Seznec
Assurés: Chull. Talcetrix. Dupont. Max
Auditeurs - Mons. M. Coky. Raquinin Henry.

La séance est ouverte sous la Présidence de M. Coky, la parole est au Secrétaire pour lecture du J.F. lequel est adopté sans observation.

Et l'on passe à l'ordre du jour.
Circuit des Ardennes, le Président met le comité au courant de toutes les démarches faites jusqu'à ce jour, ainsi que l'échange de correspondance y afférente.

Le départ sera donné par M. M.

Massonmaud et Dr. Paris. M. Battagard assurera le contrôle relatif d'Atteigny, la voiture officielle sera mise à notre disposition par l'A.C.A.P. à premières place. Le Président, Directeur de la course, aura que le représentant qualifié

2

du Petit Andemais, qui patrone l'épreuve.

Coupe de Saint-Laurent: cette épreuve qui est fixée au 27 Mai prochain est susceptible de remporter un véritable succès, des dispositions sérieuses seront prises pour assurer le contrôle des entrées et ce afin d'éviter de nombreuses frétes.

Le Président directeur de la course, se propose de retarder l'heure du départ afin de permettre l'arrivée des spectateurs, ce qui facilitera la tâche des Commissaires, attenante que l'épreuve commencée il s'ensuit une certaine relâche dans le contrôle.

Questions diverses: Bal d'Or.

Au même titre que l'année dernière, l'U.M.A. prêtera son concours, pour l'organisation de cette démonstration, socio réservée, que un règlement sévère sera élaboré au cours de réunions préliminaires.

Point n° état plus à l'ordre du jour la séance est levée à 22^h30.

Le Président

H. A. L.

Le Secrétaire

H. L.

Procès-Verbal de la réunion de Comité du 10 avril 1930 -

Membres présents: M. H. Carl. Echull. Massonau. Paris. Baltazar. Giono Félix. Valentin. Orsi.

Excusés... Dufourd. Nivox. Neel.

Auditeurs. M. M. Delage. Monor. M. Elykoginski. Raymond Henry.

Le Président déclare la séance ouverte et l'on passe à l'ordre du jour le Secrétaire donne la lecture du PV de la dernière réunion de Comité qui est adopté sans observation.

À ce moment M. Ann demande la parole au sujet de l'heure d'ouverture des séances de Comité, ainsi que du respect de l'ordre du jour et prie le Président d'exiger une peu de discipline et éviter toutes causeries particulières, et de s'écarte-

très souvent de l'ordre du jour des questions fixes à l'ordre du jour.

Le Président est complètement d'accord. Sur ce point, estimant qu'une discipline libérale et consensuelle n'est pas humiliante, de plus un peu de suite dans nos discussions permettra à l'avenir de traiter brièvement les questions à l'ordre du jour.

Bail Rallonge de Reims: Pour celle si M. Nomron donne quelques renseignements complémentaires, le règlement y afférent, est adopté par le Comité.

D'autre part il est décidé que les disques seront versés en bloc à M. Nomron M.

M. Massonmaud. Versant du Club au départ du départ perera la somme de 4 francs à titre d'arbitre.

A Reckel, le départ sera donné par M. Nomron, chronométrier. M. Ans. et Guyard.

Le Président donne connaissance de la corresp^{ce} échangée avec M. Ettemand. de l'U.M.N. aussi qu'avec M. Emeuvre de l'Amicale de Seclin aussi qu'avec du Jaegnieren.

Grisoué. au sujet du paiement des cotisations le Président, signale que la situation de ceux qui ne sont pas à jour, n'a que trop duré qu'il est nécessaire de prendre des mesures énergiques, à ce moment M. Nomron M. prend la parole, et par des allusions, malveillantes, au brevet d'arbitre semble maladroitement rendre responsable le Comité de cet état de fait. Le Président lui rappelle qu'il n'est là qu'à titre d'auditeur, et ne doit pas s'immiscer dans les discussions intéressant seulement le Comité.

Circuit des Ardennes: Toutes explications sont fournies par le Président, en ce qui concerne les décisions prises et arrêtées par la Commission Sportive en vue de faire disposer cette épreuve sous une forme nouvelle qui est soumise au Comité à titre documentaire les bulletins signature ne serviront qu'à prouver la sincérité de passage des concurrents.

de même que les contrôles relatifs, il y aura donc des contrôles secrets sur certains postes du terrain. L'ordre du jour étant épure la séance est levée à 21 h 45.

Le Président

~~Si l'autre~~

Le Secrétaire

Balthazar

Réunion du Comité du 7 Mai 1930
Procès-Verbal.

Membres présents : M. M. Gobat Massonaud, Paris
Léonce Félix, Paris. M. Dupont. Balthazar D.
Excusez Echallier. Mme.

Auditeurs. M. M. Delcigne. Nomron. Tyko et Héron J.

Le Président déclare la séance ouverte et
l'on passe à l'ordre du jour, le secrétaire donne lecture
du PV de la dernière réunion, lequel est adopté sans
observations.

Circuit des Ardennes : Le Président donne
connaissance au comité de la liste des prix, telle
qu'elle est arrêtée, en ce qui concerne les plaquettes
offertes par Revue "Motos et Motocyclistes", elles ne nous
sont pas encore parvenues, à ce sujet il a écrit
à M. du Jaeguier.

Course de L'Amné : Le Comité est mis au courant
de la correspondance échangée avec les différents clubs susceptibles
de nous envoyer des engagements, En ce qui concerne
l'élément local, il est regrettable que le nombre des
engagés ne soit pas plus important, il appartient
donc à M. M. les marchands de motos de faire le
nécessaire, d'autant plus qu'en point de vue
commercial, eux-seuls en tirent bénéfice.
Pour cette épreuve il y a deux catégories

"Professionnels et Amateurs".

Sur ce qui concerne le chronométrage il
sera établi sur la base de 1300 mètres,
distance vérifiée.

Notre collègue M. Noirm. au sujet de la réclame à faire pour S'Laurent, nous invite à proposer qu'il fail tirer des prospectus réclames, pour le Bal d'Or & y ajouter une commande.

Adopter, toutefois est immédiatement rédigé, ainsi que pour les affiches.

Le Président en demandera un certain nombre à l'AC.A.B. l'Imprimerie ouvrière sera chargée de ce travail.

Bal. d'Or le Comité de l'U.M.A. prêtera son concours, moral et prendra toutes dispositions pour en assurer le succès.

Hest rappelé que les concurrents de l'épreuve de S'Laurent doivent se hâter de demander leur licence, afin d'éviter les incidents de l'an passé à Harry-Béval.

Tour de France Motocycliste :

Le Président adresse ses vives félicitations à Hervy pour avoir si brillamment représenté les couleurs de l'U.M.A. dans cette longue randonnée, où il s'est classé 1^{er} sans pénalisation et a malgré un règlement sévère, et un mauvais temps général.

Nous espérons le voir à nouveau dans d'autres compétitions représenter les couleurs de l'U.M.A.

Amicalement le Président, lui demande qu'avec le même orgueil qu'il a fait le tour de France, de bien vouloir nous recruter des adhérents pour l'U.M.A. promesse en est faite.

A son tour dans une courte allocution, notre camarade, remercia le Comité, de lui avoir en cette circonstance, manifesté sa sympathie, geste qui lui a été très sensible, et qu'il n'oublierait pas.

Puis n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 22^h.

Le Président

Le Secrétaire

Assemblée Générale.

29 Mai 1930.

Le Comité étant présent.

M. J. Bar. Président. Et aussi Vice-Président.
Massonmaud Trésorier, Beaufort Secrétaire
Membres. Dupont. Nicl. Léonie Félix. Paris. Valente
Abeuf. M. Moix démissionnaire.

Conformément à l'art. 24 des Statuts le Bureau de l'assemblée générale est constitué par le Bureau du Comité.

Le Président déclare la séance ouverte et remercie les collègues présents d'être venus en aussi grand nombre et l'ouvre à l'ordre du jour.

Il est donné lecture du R.F. de la dernière Assemblée Générale, lequel est adopté sans observation.

Ensuite le Président fait le compte rendu-mad. de la Société, au cours de celui-ci il s'attache tout particulièrement à faire ressortir, les avantages nombreux qui ultérieurement, les motocyclistes pourraient retirer, en adhérant nombreux à l'U.M.A.

Passage au douanier - Assurances. Sorties touristiques etc... il fait appel aux membres présents pour qu'ils fassent toute la propagande nécessaire autour d'eux, pour grossir les rangs de l'U.M.A.

Il cite un exemple en 1927. Il y avait 78. Membres. Inscrits à notre Club, hors actuelle mond le nombre dépassait 300.

En ce qui concerne la situation financière elle va être exposée par le Trésorier auquel le Président donne la parole.

Recettes - - - - -

Dépenses - - - - -

À ce sujet le Président regrette que de nombreux collègues, ne paient pas régulièrement leur cotisation assurante, licences, ou droit d'engagement il ajoute même, que certains peu scrupuleux trompant votre confiance, déclarer (en signant leur engagement.) se mettre à du club, bénéficiant aussi des avantages concedés à nos adhérents dans les épreuves, et se dérober plus tard à tous paiements réclamés.

Il est donc décidé qu'à l'avenir, ne pourra profiter des dits avantages, que le concurrent régulièrement engagé, et à jour de son inscription au club. Adopté; de plus il est décidé que les cotisations seront mises en recouvrement à partir du 1^e Janvier jusqu'au 1^{er} avril date de dernier délai.

Questions diverses: M. Henoy demande la parole, pour une affaire personnelle, pour laquelle il a établi, un mémoire, lequel est remis au Président, pour lecture.

Celui-ci tout en reconnaissant le très fondé d'une partie des griefs qui y sont exposés, estime qu'en l'espèce M. Henoy aurait du déposer une réclamation, aux commissaires sportifs pour de l'épreuve de l'Laurel.

Maudu que les infractions aux règlements régissant les sports, doivent être tranchées par la Commission sportive de l'U.M.F.

D'autre part M. Henoy, au ce qui concerne le Bol. 500. demande sous quelle forme l'U.M.F. prête son concours.

Le Président: Cette démonstration qu'il ne faut pas confondre avec une épreuve, n'engage en rien l'U.M.F. dont le Comité, ainsi que d'autres membres de l'U.M.F. prête son concours à titre exceptionnel, comme d'ailleurs, nous le ferions pour tous autres collègues marchands de motos désireux de faire toutes démonstrations pouvant être utile à l'essor du sport moto cycliste, ou de sa vulgarisation.

M. Mr. Herion, le porteur demande que qu'aucun marchand de motos, ou représentants, ne fassent pas partie du Comité, n'y y assistent.

À ce sujet, le Président demande simplement pour mise au point, l'application intégrale de l'art. 18 des Statuts, ou notamment il est dit, "nul ne pour assister aux réunions de Comité, sans y être convoqué adopté".

Toutefois il ajoute que cette mesure n'est pas prise dans le but de pratiquer l'exclusivité à l'égard de qui que ce soit, le Comité estimant qu'en temps opportun, il se réservera toujours le droit (de convoquer tous les marchands, représentants, ou autres personnes s'intéressant au sport) en des réunions adéquates.

M. Arns, membre du Comité, qui est dans la Salle, demande si l'on aurait pas pu remettre à une date ultérieure, cette assemblée pour permettre à M. Nomon, et Ceyko de pouvoir déjeuner leur point de vue.

Le Président déclare, que cette renvoi est n'oppor-
time
tue, que ce serait créer un précédent fâcheux, car
nous informe que la ^{fois} à chaque Assemblée, suivant les circonstances
^{et plus ou moins} que cette ^{fois} autre ^{fois} parille demande de renvoi pourrait être faite
l'autre ^{fois}. Par d'autres échéances, d'autant plus que même
à venir ^{86.} à présent, l'assemblée n'aurait pas eu à prendre
position, affirme que les griefs ne pouvoient qu'être
tranchés par la Commission Sportive. art 28 des Statuts

Election partielle du Comité

Le Président informe l'assemblée, qu'il y a deux membres à élire, en remplacement de deux démissionnaires. Il demande s'il y a des candidats dans la salle, personne ne se présentant, le Comité propose les candidatures de M. M. Troissard et Gauthier, lesquels sont élus à mains levées.

L'ordre du Jour étant épure la séance est
lancé à 11h45.

Le trésorier témoit à la disponibilité de ceux qui
descend pour leur cotisation.

Le Président

Le Trésorier

Le Secrétaire

A. Baltazar

H. Pott

Réunion du Comité du 8 juillet 1930

Procès-Verbal.

Etaient présents M. H. Carl - Tchell. Massonmaud.
Baltazard A. Am. Econe Félix - Paris. Dupont
Econé Félix - Niel. Froissart. Gauthier.

- Valentin excuse.

La séance est ouverte à 8^h45 sous la Présidence de M. Carl. lequel souhaite la bénédiction à M. M. Gauthier Froissart, nouveaux élus du Comité et l'on passe à l'ordre du jour.

Arrêté de Harcq. Belval. : Le Président donne connaissance de la correspondance au sujet de cette épreuve, tout particulièrement ce qui concerne la demande d'autorisation faite à la Préfecture et l'envoi pour homologation pour l'U.M.P. du règlement de l'épreuve, sa Commission sportive nous avise ce fait de cette homologation.

En conséquence les règlements furent adressés aux marchands de motos des 3 villes ainsi qu'à un certain nombre de clubs dont la liste est communiquée au Comité.

Il reste l'organisation technique de l'épreuve qui doit être mise au point, tenant compte d'une façon toute particulière des fautes de l'an passé, pour en éviter le retour.

Commissaires d'entree : recrutés avec toutes les garanties possible seront sous l'autorité directe du Comité de l'U.M.P. lequel pourra s'adjointre des contrôleurs sérieux.

Finalement, il sera nécessaire que l'entrée principale soit complètement dégagée pour éviter tous accidents possibles.

Le Comité décide de fixer la ligne de départ sur la route de Lévin. le Moutier après le Café de la Dame. accepté.

Correspondances : A été donné connaissance de toute la corresp^e échangée avec l'ACRA et divers.

Questions diverses : M. Gauthier fait une proposition qui serait d'affecter un immo à droite A.F. d'AR à un collègue et qui permettrait de remarquer

3

les membres qui se déroberaient aux règles de l'entraide en cas de paix ou d'accident. adopté
ensuite il est procédé à l'élection partielle du
~~comité~~ Bureau.

Sont nommés : Secrétaire M^r Gautier
adjoint M^r Troissard
trésorier adjoint M^r Arnal.

Puis n'étant plus à l'ordre du jour la séance
est levée à 0⁴⁴, la prochaine réunion est fixée au
jeudi 10 juillet.

Le Président

~~J. Pottet~~

Le Secrétaire adjoint

~~D. Tr. J.~~

Procès-Verbal de la réunion du Comité du 10. juillet
1930.

Membres présents : M^r M. Cerd. Chabot. Paris. Bataill.
nial. Dufour. Massonmaud. Léonce Félix. Gautier
Arnal. Troissard.

Excusé : Faloutier.

La séance est ouverte à 21⁴⁴. Le Président donne
lecture du PT de la dernière réunion du 3.7.30 lequel
est adopté sans observation, et l'on passe à l'ordre
du jour.

M^r Gautier est chargé en sa qualité de
Secrétaire de prendre les notes afférentes à la rédaction
du PT.

Le Président donne lecture de la circulaire
concernant l'épreuve du Arcueil de Marcy. Behnac
tout avec l'U.M.F.A.C.A. qu'avec des particularités
ces derniers ayant fait des demandes de réglement.

Il est donné connaissance de la liste des Clubs
auxquels il est fait appel.

Correspondances diverses : au moment de la
lecture de celles-ci, M^r Gautier nommé Secrétaire
vous présente qu'une lettre à lui adressée
avait été ouverte par le Président, grossissant